

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1 : Organisation :

La MJC Gruissan Football Club organise le samedi 25 Juin et le dimanche 26 Juin 2022 son tournoi U11, U13 et Féminine Sénior.

Il sera sous la forme d'un classement, avec deux poules au départ de 4 équipes (tiré au sort), 3 matchs le matin 3 matchs l'après-midi (2x10 pour les U11, 2x 15 pour les U13 et Féminine, pause fraîcheur de 3min entre les deux). Selon le classement du matin les 2 premiers de chaque poule se retrouve dans la poule élite et les 2 derniers de chaque poule se retrouve dans l'autre poule. Toutes les équipes de la poule se rencontrent.

Match : Gagné=3pts Nul=2pts Perdu=1pts

Selon les résultats nous obtenons un classement finale.

Article 2 : Horaires :

Le pointage des équipes se fera à 9h au plus tard.

La compétition débutera à 9h30 précises.

Article 3 : Composition des équipes :

Chaque équipe sera composée en U11, U13 et Féminine sénior au maximum de 8+4 joueurs.

Pour des raisons d'équité sportive, aucune dérogation sur le nombre de joueurs ne sera accordée.

Les licences accompagnées de la fiche de présence de l'équipe seront déposées au podium avant de commencer la compétition.

Article 4 : Responsabilités et assurances :

Tous les participants (joueurs, éducateurs, dirigeants, accompagnateurs) doivent être assurés. Une équipe de secouristes sera présente sur le tournoi.

L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les objets perdus ou volés.

Article 5 : Désistement :

En cas de désistement d'une équipe, les frais d'entrée ne seront remboursés.

Article 6 : Droit à l'image

Les participants sont informés qu'ils pourront être filmés ou photographiés a des fins de promotion et de communication du tournoi.

Les participants devront signaler par écrit leur éventuel désaccord à l'exploitation de leur image.

Article 7 : Restauration

Un point restauration sera ouvert durant toute la durée du tournoi dans l'enceinte du stade de Mateille.

Article 8 : Equipements :

Chaque joueur devra disposer de crampons moulés et de protèges tibia (crampons vissés strictement interdits).

Article 9 : Arbitrage

Il sera fait application des lois du jeu applicables aux catégories concernées. L'arbitrage sera effectué par des bénévoles.

Organisation du tournoi : Ps : Samedi 25 → U11/U13 Dimanche 26 → Féminine Sénior

- **Blanstier Théo**
- **06 10 05 63 78**